



Salaires, droits des salariés, retraite

Faisons sauter les verrous !

497,4 milliards de dollars ! C'est le montant des dividendes versés aux actionnaires au 3^e trimestre de cette année. Soit, une hausse de 12,9% par rapport à la même période de l'année dernière. Dans l'Hexagone, ils ont même bondi de 23,6%, à 50,9 milliards de dollars. Apparemment l'ambition de la politique menée par E. Macron et son gouvernement de « redonner confiance aux entreprises » est payante ... pour les actionnaires. **Les coffres-forts des actionnaires et milliardaires sont pleins à craquer. Faisons sauter les verrous ...**

... Pour augmenter les salaires

L'accumulation de ce « pognon de dingue », accaparé par quelques-uns, est d'autant plus insupportable que le pouvoir d'achat est en berne. C'est l'une des premières préoccupations des salariés, des privés d'emploi et des retraités. Il s'agit de l'aspiration légitime à pouvoir vivre dignement et ce quelle que soit sa situation sociale ou professionnelle. Il s'agit aussi de permettre une relance de l'économie, qui ne pourra véritablement se faire que grâce à la consommation des ménages.

Les richesses n'ont jamais été si importantes et aussi mal réparties entre les travailleurs et la finance. Aussi, il est temps d'en finir avec ce coût exorbitant et injuste du capital qui sert à engraisser quelques milliardaires sur le dos des travailleurs.

C'est dans ce sens que la CGT métallurgie demande **l'ouverture immédiate des négociations salariales dans la branche et les entreprises pour gagner, entre autres, 10 % d'augmentation générale des salaires** pour prendre en compte l'inflation, des gains de productivité et un meilleur partage des richesses créées par le travail. Nous pourrions également gagner une réelle **égalité salariale entre les femmes et les hommes, un Smic à 1 800 € brut** (pour un salarié sans diplôme, sans qualification reconnue et sans expérience), des grilles de rémunérations garantissant un réel **déroulement de carrière** ainsi qu'une véritable **reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle**.

... Pour gagner de nouveaux droits

La fédération CGT de la métallurgie bataille, depuis deux ans, avec l'UIMM (patronat de la métallurgie) dans le cadre des négociations concernant tous les droits des salariés de la métallurgie.

Avec le feu vert du gouvernement et des précédentes lois travail, le patronat de la métallurgie réorganise l'entreprise au profit des marchés financiers. Il a le champ libre pour poursuivre les destructions d'emplois, affaiblir l'investissement industriel en France (suppression de l'exit tax) et dénoncer des accords d'entreprises qui instituaient des droits supérieurs aux conventions collectives. Partout, la pression sur les salariés s'accroît. C'est d'autant plus inquiétant avec la mise en place de nouvelles structures de représentation du personnel (CSE) qui éloignent un peu plus les salariés de leurs représentants syndicaux. Cette convergence des attaques ne fera qu'aggraver la santé physique et mentale des salariés.

D'ores et déjà, juste avant les congés, l'UIMM vient d'obtenir la signature de trois organisations syndicales (CFDT, FO et CGC) sur deux accords qui vont précariser encore plus l'emploi. Le premier permet l'utilisation des contrats de chantier (CDI qui n'en a que le nom car leur durée est fonction de la durée du projet pour lequel on est embauché). Le second concerne les CDD et l'intérim. Il permet la succession accélérée de contrats précaires à l'issue de leur durée maximale de 18 mois, avec un délai de carence réduit à 21 jours (au lieu de 6 mois dans le Code du Travail). Ces deux accords sont d'application immédiate. La Fédération CGT de la Métallurgie a refusé de signer ces accords et a proposé de **faire du CDI la règle, afin d'endiguer cette précarité déjà beaucoup trop importante**.

Les négociations de l'ensemble du dispositif conventionnel se poursuivent sur le temps de travail, conditions de travail, salaires... autant de raisons pour se mobiliser largement et plus fortement, **exiger que ces accords soient porteurs d'avancées et de progrès pour l'ensemble des travailleurs de la branche**.

... Pour assurer l'avenir de nos retraites

Cette montée en puissance du rapport de forces pour faire entendre les revendications salariales dans notre branche est d'autant plus importante que le gouvernement ouvre de nouveaux chantiers de casse sociale. Depuis un an, le gouvernement Macron avance au pas de charge poursuivant l'«œuvre» de ses prédécesseurs. Son objectif est de faire table rase du passé. Si les conquêtes sociales d'hier ont besoin d'évoluer face aux changements du monde du travail et plus généralement de la société, faut-il pour autant les mettre à la poubelle pour alimenter la soif des spéculateurs ?

Ainsi, après la remise en cause du Code du Travail, le gouvernement s'attaque au système de retraite par répartition. Il ambitionne, ni plus ni moins, de liquider le système actuel pour le remplacer par un système par point qui introduit la logique de la capitalisation afin de le livrer à l'appétit des marchés financiers. Il n'y aurait donc plus aucune garantie du montant des pensions et cela devrait aggraver également les inégalités en matière de retraite. D'ailleurs pas besoin d'être un spécialiste pour se faire un avis. La Suède qui a instauré un régime de retraite en comptes notionnels il y a plus de 20 ans, vient de repousser l'âge de départ à la retraite de 61 à 64 ans ! En Allemagne, plus de 900 000 retraités sont actuellement obligés de travailler pour compléter leur faible pension.

La CGT refuse la capitalisation des retraites. Le syndicat souhaite, au contraire, consolider et améliorer le système actuel. Pour cela elle propose par exemple :

- de garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans et avant pour ceux ayant exercé des métiers pénibles ;
- des pensions d'au moins 75% du revenu net d'activité ;
- d'utiliser les revenus du capital pour assurer un financement pérenne du système de retraites ;

... Et redonner du sens à la solidarité. Non, on ne peut rester, face à toutes ces attaques, l'arme au pied ! Oui, **d'autres choix économiques et sociaux sont possibles à l'opposé de la loi du « chacun pour soi »**, où seuls les plus forts s'en sortent aux dépens du plus grand nombre. C'est le sens de l'engagement de la CGT qui propose, par exemple, **une répartition plus juste des profits en priorisant l'investissement et le social.**

« Rien ne pourra se faire sans vous » proclamait le ministre des travailleurs, Ambroise Croizat à la sortie de la guerre lors de la mise en place de notre système de Sécurité sociale. Aussi, la CGT métallurgie propose aux salariés de la branche, dans leur entreprise, de **se rassembler pour débattre** des projets à venir mais surtout **faire des contre propositions** en définissant le plus largement possible les revendications salariales. Car c'est à partir du vécu de chacun que nous pourrons gagner des avancées sociales profitables à l'ensemble des travailleurs.



Je souhaite

Prendre contact

Me syndiquer

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Entreprise _____

Email _____

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à :
FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263, rue de Paris, 93514 Montreuil cedex
Fax : 01.55.82.86.53 - mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr